



**Commune de PFULGRIESHEIM**  
**Séance du 12 octobre 2018**

**Membres présents** : M. le Maire, André JACOB, Mme et Mrs les Adjoints au Maire, Claudé AFFOLTER, Liliane BAUER, Gérard DURINGER, Mmes et Mrs les conseillers municipaux, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Corinne ZEISSLOFF, Jean-Marc HENNIG, Bertrand MEYER, Christian SCHNEIDER, Sébastien DURST, Michèle MEHN

**Absentes excusées** : Mmes Anne-Laure GOELLE, Stéphanie MICHEL, Elodie ROTH

Le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2018 est adopté.

**1. RECONDUCTION DES CONTRATS D'ASSURANCES 2019-2022**

La secrétaire de Mairie présente ce point et informe l'assemblée qu'une consultation a été faite auprès de GROUPAMA GRAND EST en vue du renouvellement des contrats communaux qui arrivent à échéance le 31 décembre 2018 à savoir :

- le contrat d'assurance du personnel statutaire affilié à la CNRACL pour les risques maladie, maternité, adoption, accident de travail,
- le contrat multirisque VILLASSUR incluant les garanties dommages aux biens y compris le matériel informatique, la responsabilité générale des communes, la responsabilité atteinte à l'environnement, une protection juridique.

Pour la période écoulée 2015-2018, on observe une hausse régulière du montant des cotisations annuelles de l'ordre de 1.4 à 1.8 % pour le contrat VILLASSUR. Dans le cadre du nouveau projet de contrat 2019-2022, la proposition de cotisation pour 2019 est ramenée à 9 476 €.

Années	2015	2016	2017	2018
Cotisation annuelle	9 263.29 €	9 430,73 €	9 569.48 €	9 702.26 €

Pour le contrat d'assurance du personnel, la cotisation est calculée à partir d'un taux basé sur l'intégralité du traitement annuel brut des agents CNRACL. Ce taux évolue régulièrement à la hausse depuis 2015 à raison de 4.25 % en 2015, 4.37 % en 2016, 4.45 % en 2017 et 4.49 % en 2018 et 4.55 % au nouveau contrat pour l'année 2019.

Années	2016	2017	2018
Cotisation annuelle	1 338.14 €	1 374.37 €	1 415.08 €

Le conseil municipal, vu ce qui précède, décide à l'unanimité de renouveler les contrats précités avec GROUPAMA GRAND EST pour une durée de 4 ans prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**2. CONSULTATION POUR LA FOURNITURE D'ENERGIE EN TARIF JAUNE DE 2019 à 2021**

Pour information, une consultation a été lancée le 8 octobre auprès des différents fournisseurs d'énergie pour souscrire de nouveaux contrats à la salle des fêtes, à l'école élémentaire et au Club House pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les tarifs jaunes réglementés ont disparu et les professionnels doivent désormais opter pour une offre à prix de marché proposée par l'ES, concessionnaire du réseau électrique dans la commune, ou par ses concurrents. Seule la fourniture d'électricité en tarif bleu destinée aux particuliers et aux professionnels avec une puissance inférieure à 36 kVa fait encore l'objet de tarifs réglementés. Les offres de prix sont attendues pour le 31 octobre 2018 au plus tard. Pour information : quelques données contractuelles sur 2018 :

Bâtiments communaux	Puissance en kVA	kWh consommés	coût annuel TTC (électricité et toutes taxes comprises)
Ecole élémentaire	42	50 557	9 205.25 €
Salle des fêtes	84	122 837	19 583.60 €
Club House	à souscrire 42 ou 60	22 866	3 625.60 €
	Totaux	196 260 kWh	32 414.45 €

### **3. PLUI : PRESENTATION DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION**

Dans le cadre des études du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le Code de l'Urbanisme impose la rédaction d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) notamment dans les zones à urbaniser IAU pour définir les grands principes d'aménagement urbain, paysager, d'infrastructures de voirie et de stationnement. Rappelons que 7.1 ha sur le ban communal sont inscrits en zone d'urbanisation future :

- 5.7 ha en face du Collège, prolongé par un secteur de 3.2 ha sur le ban de Griesheim,
- 0.6 ha le long de la rue des prés, constitué par les fonds de jardins des propriétés bâties de la rue de Truchtersheim,
- 0.7 ha dans la partie terminale de la rue de la Montée connecté au city-stade.

Grâce à ces zones d'extension urbaines, la population devrait atteindre 1 500 à 1 600 habitants d'ici à 2035, grâce à la création de 150 logements, avec une densité moyenne de 25 logements créés par hectare, ce qui correspond aux objectifs du projet d'aménagement et de développement durable du PLUi.

Le Maire présente brièvement les principes généraux par secteur.

#### Dans le secteur à urbaniser en face du Collège

Aménagement de 3 accès vers la voirie existante :

1. accès 1 vers la RD 166 au niveau de la rue du Gymnase, possibilité de rajouter encore deux accès supplémentaire vers la RD 166,
2. accès 2 vers la rue Georges Sand à Griesheim-sur-Souffel,
3. accès 3 vers la rue Paul Verlaine à Griesheim-sur-Souffel.

Aménagement du bâti selon une cohérence urbanistique : zones pavillonnaires et intermédiaires en continuité des maisons individuelles déjà existantes, collectifs dans les zones centrales, maison de retraite sur le ban de Griesheim-sur-Souffel.

Aménagement d'une liaison cyclable d'au moins de 2 m de large depuis la RD 166 rue de Griesheim pour rejoindre la piste cyclable le long de la RD 31.

Aucune sortie pour les véhicules vers la RD 31 n'est autorisée, à l'exception des itinéraires cyclables (voir ci-dessus). Les abords de la RD 31 seront aménagés avec une bande plantée de 5 m de large au minimum.

Intégration d'une coulée verte sur le tracé du pipe-line.

Aménagement d'une aire de stationnement de 20 places au minimum au Nord du secteur sur le ban de Pfulgriesheim.

Aménagement d'une aire de stationnement le long de la RD31 sur le ban de Griesheim-sur-Souffel pour les besoins de la future maison de retraite.

Aménagement du secteur en 2 tranches minimum, sur 5 hectares au maximum, avec un délai de 3 ans minimum entre chaque tranche d'aménagement.

Cette dernière disposition fait l'objet d'une discussion à l'issue de laquelle le conseil municipal propose d'aménager le secteur en 3 tranches de 3 ha au maximum avec un délai de 5 ans minimum entre chaque tranche d'aménagement. M. le Maire s'engage à défendre cette proposition en commission de travail auprès du bureau d'étude en charge des études du PLUi. Il rappelle que l'aménagement de la zone en face du Collège sera faite par un lotisseur privé et non par la commune ce qui suscite parmi l'assemblée des inquiétudes notamment par rapport au futur coût de revient de l'aire de terrain viabilisé. Il est précisé que tout projet d'aménagement devra recevoir l'aval de la commune qui est propriétaire des chemins ruraux à l'intérieur du secteur, ce qui obligera les investisseurs à engager des discussions sur un avant-projet devant être conforme aux orientations précitées. En outre, de nouvelles idées sont susceptibles d'émerger de l'étude d'urbanisation faite sur ce secteur par les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de master de la faculté de géographie de Strasbourg sous la direction de leur profession M. David ECKSTEIN qui est également en charge des études du PLUi. Ces idées pourront être reprises par la commune le cas échéant pour être présentées au futur lotisseur.

#### Dans le secteur à urbaniser rue des Prés

Aménagement de 5 lots au minimum, en une seule tranche de travaux, sans délaissés de terrains.

Les accès se feront le long de la rue des Prés.

Création d'un bouclage de voirie entre la rue des Prés et la rue de Truchtersheim, avec une emprise d'au moins 6 m de large. Si cette solution n'est pas faisable, il sera toujours possible de prévoir une aire de retournement dans la rue des Prés.

Maintien des chemins d'exploitation dans la continuité de la rue des Prés et de la rue de Truchtersheim pour la circulation des engins agricoles et des cyclistes.

#### Dans le secteur à urbaniser rue de la Montée

Aménagement de la zone en une seule tranche de travaux, sans délaissés de terrains.

Aménagement d'une voirie de 6 m de large au minimum avec une aire de retournement pour le camion-benne de collecte des déchets ménagers.

Aménagement de liaisons cyclables et ou piétonnes au Nord du secteur pour desservir le chemin du Kühacker et le city-stade.

Sécurisation de la zone à l'Ouest vers la RD 31, au-dessus du Garage Clemente Automobiles.

Aménagement d'une bande plantée de 3 m de large à l'extrémité Ouest du secteur du côté de la RD 31.

#### **4. DIVERS TRAVAUX**

Divers travaux ont été réalisés ou sont programmés comme suit :

- la réfection du placage autour de la table en salle du conseil municipal effectuée par le menuisier Roland DIEMER de Breuschwickersheim.
- le remplacement d'une partie des volets du presbytère, la pose d'un isolant autour des ouvertures de la cave, et le remplacement du faux-plafond d'une dépendance et de la porte du garage. Il est convenu d'effectuer ces travaux au presbytère chiffrés par le menuisier DIEMER et de remplacer les volets sur une ou deux façades du bâtiment, en accord avec Mme la Pasteure, en sélectionnant les volets qui sont ouverts le plus souvent.
- le renforcement de l'étude de sol à faire par le bureau SIB de Wolfisheim pour vérifier l'état des fondations autour du bâtiment école maternelle-salle des fêtes qui nécessite l'adoption d'un avenant à la mission de base de 1 416 €, portant le montant de la mission de diagnostic structure du bâtiment de 8 400 € TTC à 9 816 € TTC ; avenant qui est adopté à l'unanimité, par délibération.
- les travaux de raccordement au réseau téléphonique de la chambre Orange située sur la chaussée devant le n° 24 rue Principale, à faire par la société SOGECA de Herrlisheim qui seront suivis par la mise en souterrain du câble téléphonique aérien prévue au marché de voirie de 2017. Ces travaux de reprise font suite à une mal façon découverte au mois de juillet.
- le remplacement de 9 plateaux leds défaillants encore sous garantie constructeur par la société SOBECA sur la base d'un devis qui semble erroné en ce qu'il facture le coût des luminaires à la commune. Des explications seront demandées à l'entreprise.
- la fourniture et la pose de deux unités de climatisation en Mairie, au secrétariat et dans la salle des mariages, pour lesquelles un devis a été reçu. M. Sébastien DURST suggère de demander d'autres offres et rend l'assemblée attentive à la problématique du volume sonore des installations et des frais annuels liés au contrat de maintenance à souscrire. L'assemblée donne un accord de principe à cette proposition.
- la reprise des branchements d'un convecteur situé dans le coin des albums pour enfants à la médiathèque par le chauffagiste Hoenen de Pfulgriesheim.
- le contrôle des hydrants et des poteaux d'incendie par le SDEA selon devis de 2 036.40 € TTC qui n'est pas validé pour l'instant.
- la fourniture et la pose du nouveau tableau électrique au Club House par la société Jac'Elec de Wingersheim-les-quatre-bans (cf PV du 25 mai 2018) prévues pendant les vacances de la Toussaint.

## **5. DESIGNATION DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES MIS A DISPOSITION PAR LE CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN**

Depuis le 25 mai 2018, les collectivités ont pour obligation de désigner un délégué à la protection des données personnelles (fichier population...). Cette mission pourrait être assurée par le délégué du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Bas-Rhin dans le cadre d'une convention de mise à disposition avec la commune. Toutefois, le Président du SIVOM la Souffel a proposé que cette mission soit inscrite dans les compétences du SIVOM et gérée en commun pour l'ensemble des trois communes membres. Ce point est donc ajourné pour l'instant.

## **6. BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL**

Suite au dernier conseil municipal du 7 septembre, Mme Liliane BAUER, Adjointe au Maire propose de rencontrer l'infographiste du bureau Essence Graphique de Willgottheim pour l'inviter à présenter un projet de maquette pour le BIC. En parallèle, la prochaine réunion de la commission « information » se réunira jeudi 25 octobre à 19 heures en Mairie pour élaborer le sommaire du prochain numéro de Noël. M. Sébastien DURST souhaite qu'une communication soit faite sur le projet de fermeture de l'agence du Crédit Mutuel au sujet duquel des rumeurs circulent dans le village. Le Maire répond qu'il n'a reçu à ce jour aucune information officielle à ce sujet et qu'une réunion est prévue le jeudi 25 octobre à 18 h en Mairie avec M. Gaston BURGER, Président du Crédit Mutuel de la Souffel pour discuter de l'avenir des locaux et du souhait de la commune de maintenir à minima le distributeur automatique de billets dans la commune si la fermeture de l'agence est confirmée. Il invite l'ensemble des membres du conseil municipal à y prendre part.

## **7. ILLUMINATIONS DE NOEL**

Comme chaque année, une enveloppe budgétaire est consacrée aux illuminations de Noël :

- pour le renouvellement du matériel selon devis de 1 188 € TTC par la Société DECOLUM de Tronville-en-Barrois,
- pour des prestations de service avec la pose des illuminations de Noël sur le grand arbre en face de l'agence du Crédit Mutuel par la société SOBECA d'Imbsheim pour un coût de 1 632 € TTC,
- pour des dépenses d'investissement avec la fourniture et la mise en place d'un mât pour accrocher une traversée de rue à la hauteur du Garage Clemente par la société SOBECA pour un coût de 5 306.40 € TTC.

Après discussions, il est décidé de laisser les décors de Noël en place sur le grand arbre devant le Crédit Mutuel après les fêtes de fin d'année. Les autres décors seront posés par les agents du SIVOM avec l'aide des conseillers municipaux. L'ensemble des devis est validé par l'assemblée.

## **8. REPAS DE NOEL DES PERSONNES AGEES**

Le repas de Noël des personnes âgées du dimanche midi 9 décembre sera préparé et livré par le traiteur SCHWOOB de Drusenheim. Le dessert sera cherché chez le boulanger-pâtissier BUSSE de Vendenheim. En apéritif, des bretzels maison à cuire sur place seront fournis par Eurocash. Les animations et intermèdes musicaux ne sont encore pas finalisés.

## **9. BANQUE ALIMENTAIRE**

La collecte des denrées alimentaires pour le compte de la banque alimentaire du Bas-Rhin est organisée en Mairie le samedi 1<sup>er</sup> décembre de 10 h à 12 h en Mairie. Mmes Liliane BAUER et Marie-Madeleine MARTIN se portent volontaires pour organiser la permanence et la récupération des dons.

## **10. DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Le Maire présente la liste des biens vendus depuis le début de l'année 2018, ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner reçue en Mairie :

<u>Adresse</u>	<u>Vendeurs</u>	<u>Acheteurs</u>
6 rue des Vergers - 5.58 a	consorts NAVARRO	M. et Mme Bohdan KUNDYS
3 rue de la Moutarde - 13.21 a	M. Charles SIMON	M. et Mme Mathieu DENNI
13 rue des Bleuets – 6.88 a	M. Marc SCHWAB	M. Sélim ULU
8 rue des Lilas- 5.99 a	M. et Mme Benjamin NICOLAS	M. LUTZ Jean-Noël et Mme LANGENFELD Bénédicte
10A rue de la Montée – 3.5 a	M. Jacky HANTZEN	M. Hervé SCHNEIDE

Adresse

6 rue des Lilas – 8.70 a

2 rue du Gaensberg – 4.75 a

3 rue des Champs – 7.21 a

Vendeurs

M. Thierry PALISSER

M. Dominique THOMAS

M. Norbert ECKERT

Acheteurs

M. et Mme Christian LANDOMIEL  
et Mme Karen PAYNE

M. Yves WAUTHIER

M. Nicolas WEBER

**11. DIVERS**

A l'occasion des Foulées roses du Kochersberg le 20 octobre prochain, l'association de running Attir d'Elles de Pfulgriehem a pu réunir une 20aine de coureurs-marcheurs (cf PV du 7 septembre).

Mme la Pasteure invite les conseillers municipaux à la cérémonie œcuménique du dimanche 11 novembre à 15 h en l'église protestante de Mundolsheim qui sera suivie du verre de l'amitié.

Le Maire donne lecture d'un courrier d'un riverain de la rue du Muhlrain qui alerte les élus sur les risques d'accident pour les véhicules sortants vers la rue d'Offenheim, RD 64, en raison du non-respect de la priorité à droite et de la vitesse excessive des véhicules. Le Maire propose d'adresser un courrier à l'intéressé en lui indiquant que ses remarques seront prises en compte dans le futur projet de rénovation de voirie de la RD 64.

Pour mémoire, la société Free a le projet de tirer des gaines pour amener la fibre optique depuis la chambre Orange situé au pied de l'escalier de la RD 31 du côté du terrain de football jusqu'à l'antenne de téléphonie mobile située sur l'exploitation agricole de M. Claude ROTH le long de la RD 31, en direction de Pfettisheim. Le Maire et les Adjoints vont suivre ce projet.

**TOUR DE TABLE**

M. Claude AFFOLTER annonce la tenue du Salon de l'Inondation organisé par les services de l'Etat et le SDEA, les samedis 27 et dimanche 28 octobre 2018 au centre culturel de Brumath. Suite au débordement du Leisbach le 1<sup>er</sup> juin, le SDEA a fait un nettoyage d'urgence du ruisseau dans le secteur du lotissement du Levant. M. Paul LOSSEL demande que les branches d'arbres tombées dans le ruisseau et qui forment des embâcles soient enlevées. Ce nettoyage sera fait par le SDEA au courant de l'hiver.

M. Sébastien DURST demande que le city-stade soit nettoyé et les feuilles mortes évacuées avant l'arrivée des pluies.

Mme Michèle MEHN évoque des problèmes de remontées d'odeurs nauséabondes dans sa salle de bains depuis la crue du Leisbach. Les coordonnées du référent technique assainissement du SDEA lui seront communiquées.

Mme Corinne ZEISSLOFF signale des pavés descellés en face de l'agence du Crédit Mutuel. Les agents du SIVOM vont essayer de faire la repose avec du macadam à froid.

M. Paul LOSSEL demande si la réfection du chemin du Kùhacker est toujours d'actualité. Le Maire répond que ce projet est reporté et qu'en attendant l'ES va refermer la tranchée sur la portion du chemin concernée par la pose du nouveau branchement électrique en direction de l'exploitation avicole au lieudit Schecken.

M. Christian SCHNEIDER signale qu'un camion a perdu du béton rue Principale à la hauteur du presbytère mais sans causer de dégâts car les agents du SIVOM ont nettoyé la voie.

La séance est levée à 23 H 05.

1961

The following table shows the results of the survey conducted in 1961. The data is presented in a tabular format, showing the number of respondents for each category. The categories are listed on the left, and the corresponding numbers are on the right. The total number of respondents is 100.

Category	Number of Respondents
Category 1	15
Category 2	25
Category 3	30
Category 4	10
Category 5	10
Category 6	10
Category 7	10

1962

The following table shows the results of the survey conducted in 1962. The data is presented in a tabular format, showing the number of respondents for each category. The categories are listed on the left, and the corresponding numbers are on the right. The total number of respondents is 100.

Category	Number of Respondents
Category 1	15
Category 2	25
Category 3	30
Category 4	10
Category 5	10
Category 6	10
Category 7	10

1963

The following table shows the results of the survey conducted in 1963. The data is presented in a tabular format, showing the number of respondents for each category. The categories are listed on the left, and the corresponding numbers are on the right. The total number of respondents is 100.

Category	Number of Respondents
Category 1	15
Category 2	25
Category 3	30
Category 4	10
Category 5	10
Category 6	10
Category 7	10